

La France se vante de millions d'œuvres cachées. Elles ne le sont plus : elles se sont envolées discrètement vers le marché de l'art. Du Louvre au Centre Pompidou, en passant par le musée de l'Homme ou le musée Guimet, la déperdition est considérable.

Les prédateurs sont au cœur de l'institution : le conservateur du département des manuscrits hébraïques à la BNF les revend aux enchères à New York ; les vols sont parfois le fait de membres du personnel de gardiennage...

Ces pillards sont de mèche avec le marché, trop heureux de cette manne : collectionneurs privés, marchands, commissaires-priseurs peu regardants, experts douteux...

Mais la négligence a aussi sa part dans cette gabegie généralisée. Les sculptures disparaissent sans aucune réaction des autorités auxquelles elles appartiennent. Les amateurs inscrits dans les prestigieuses bibliothèques sont laissés sans surveillance et découpent en toute tranquillité les planches d'illustrations d'un précieux volume...

Les solutions existent. Mais avant d'y arriver, il paraît urgent que chaque citoyen soucieux du patrimoine puisse saisir l'étendue des dégâts.

Ce livre pointe les innombrables « ratés » de l'institution culturelle hexagonale au travers d'exemples concrets révélés par la presse, de témoignages de première main et de données chiffrées habilement dissimulées par l'administration.

Une enquête implacable sur les dessous d'un scandale d'État.

M^e Emmanuel Pierrat, avocat au barreau de Paris, est collectionneur d'art africain et bibliophile. Spécialiste du droit de la propriété intellectuelle, il a déjà consacré de nombreux ouvrages à cette question : *L'Édition en procès*, *La Guerre des copyrights* ou *La Justice pour les Nuls*. **Jean-Marie de Silguy** travaille au sein d'un grand musée. Il a préféré garder l'anonymat en s'abritant derrière un pseudonyme.



Le triste bilan des inventaires

Et pour cause : sur la centaine de milliers d'œuvres inventoriées, 17 000 restent introuvables, détruites ou disparues. Et l'enquête, qui porte sur un total de 180 000 objets, n'est pas encore achevée...

Devant ce manque manifeste de transparence, le ministère argue de l'indépendance de la commission à qui il reviendrait de décider souverainement de la divulgation de ses recherches. Les membres de la commission sont pourtant tous fonctionnaires au ministère de la Culture : conservateurs des musées nationaux concernés, inspecteurs du Mobilier national et agents du Fnac. Leur travail consiste à se rendre en mission sur place et à confronter les listes d'œuvres figurant sur leurs inventaires à la présence matérielle de ces œuvres dans telle salle de musée, tel salon de préfecture, tel bureau de ministre ou de membre de cabinet ministériel... On voit donc mal ce qui fait obstacle à ce que l'administration de la rue de Valois communique le travail de cette commission validée par une succession de ministres depuis Jean-Jacques Aillagon.

Certes, la disparition d'œuvres appartenant à l'État, autrefois installées dans des ministères et des ambassades, à la suite de négligences ou, pire, de vols éhontés, n'est pas un sujet sur lequel il est aisé de communiquer. Longtemps resté tabou, le propos fait pourtant l'objet de nombreuses anecdotes chuchotées en haut lieu, notamment dans les salons feutrés du Quai d'Orsay qui récolte haut la main le bonnet d'âne de la commission Bady.

Avec un taux de pertes d'environ 26 %, le ministère des Affaires étrangères fait figure en effet de très mauvais élève.